Conseil d’établissement de l’école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2021-2022

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Compte rendu de réunion – Procès-Verbal  Réunion du conseil d’établissement de l’école Chomedey de Maisonneuve | | | |
| Jeudi 16 septembre 2021 | 18h30 | Via la plateforme TEAMS |

|  |  |
| --- | --- |
| Type de réunion | Conseil d’établissement |
| Président(e) | Alexandre Grégoire-Rousseau |
| Secrétaire | Daniel Tremblay |
| Participants | Chantal Barrette  Diane Beaudet  Gaëlle Bergougnoux  Geneviève Béliveau  Stéphanie Brunet  Isabelle Delorme  Chantal Lanthier  Annick Millette  Karoline Morin  Melissa Ann Murphy Domey  Karine Paquette  Isabelle Racicot  Catherine Robert |
| Absent | Emmanuelle Christophe |

1. **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h30.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est présenté; aucunes modifications n’est apportées.

*L’adoption de l’ordre du jour du 16 septembre 2021 est proposée par Gaëlle Bergougnoux et secondé par Catherine Robert.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Présentation des membres du CÉ**

Sur invitation du président sortant (Alexandre Grégoire-Rousseau), tous les membres du CÉ (anciens et nouveaux) se présentent un à un, en indiquant s’ils font partie du personnel de l’école, ou sont parents d’un élève de l’école.

1. **Nomination des postes de la présidence, vice-président et secrétaire**

La direction fait un résumé des rôles et responsabilités des poste de présidence, vice-présidence et secrétaire. Le CÉ discute et vérifie l’intérêt des membres pour les 3 positions. Le CÉ adopte les propositions suivantes.

Présidence

*Il est proposé par Daniel Tremblay et secondé par Catherine Robert de nommer Alexandre Grégoire-Rousseau au poste de président du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022.*

*Élu par acclamation (aucunes autres candidatures s’est présentées).*

*Adopté à l’unanimité.*

Vice-présidence

*Il est proposé par Daniel Tremblay et secondé par Alexandre Grégoire-Rousseau de nommer Catherine Robert au poste de vice-présidente du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022.*

*Élu par acclamation (aucunes autres candidatures s’est présentées).*

*Adopté à l’unanimité.*

Secrétaire

*Il est proposé par Isabelle Delorme et secondé par Karoline Morin de nommer Daniel Tremblay au poste de secrétaire du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022.*

*Élu par acclamation (aucunes autres candidatures s’est présentées).*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Nomination membre de la communauté**

La direction présente une lettre qui a été reçu proposant la candidature d’Emmanuelle Christophe du centre « Je Passe-Partout » comme représente des membres de la communauté au sien du CÉ.

*Il est proposé par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Gaëlle Bergougnoux de nommer Emmanuelle Christophe comme membre de la communauté au sein du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022.*

*Élu par acclamation (aucunes autres candidatures s’est présentées).*

*Adopté à l’unanimité.*

Le CÉ note qu’il restera un autre membre de la communauté à élire dans un CÉ à venir.

1. **Calendrier des réunions**

La direction présente une proposition des dates de réunions du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022 (voir en attachement). Les réunions auront normalement lieu les jeudis soir, à 18h30 à travers la plateforme TEAMS. On mentionne que le CÉ s’efforce d’avoir des réunions qui ne durent jamais plus de 3 heures. Tous les membres sont en accord avec cette proposition de dates pour les futures réunions (des modifications pourront être apportées aux besoins).

1. **Régie interne**

La direction présente la régie interne et fait un survol des points importants qu’elle contient :

* Composition du CÉ
* Rappel sur la durée des mandats
* Section 2 : Fonctions et pouvoirs
* Section 3 : Règles de fonctionnement
* Etc…

Il est noté que beaucoup des articles de la régie interne s’appuie sur des articles de la Loi sur l’instruction Publique (LIP). Il n’y a pas de changements à apporter à la régie interne pour l’année scolaire 2021-2022 (hormis le changement de quelques dates à la section 1.1 et 3.1 pour les mettre applicables à l’année scolaire 2021-2022).

La direction amène un dernier rappel que bien que la majorité des propositions de sorties scolaires sont présentées lors des réunions du CÉ, il peut arriver (faute de temps) qu’elles soient envoyées pour approbation par courriels aux membres du CÉ; dans ces cas, s’il n’y a pas d’objections, les sorties éducatives sont approuvées en dehors des réunions.

1. **Sortie scolaires**

La direction présente 3 proposition de sortie scolaire :

* Salon de l’éducation
  + Dates : 14-15 octobre 2021
  + 3-4-5 secondaire + groupe 231
  + Gratuit
  + Objectifs : …
* Film « Mon cirsque à moi », cinéma du parc
  + Dates : à confirmer
  + Groupe : 101,102,111, … ???
  + Payer par l’école (aucuns frais pour les parents)
  + Objectifs : …
* Bateau dragon
  + Dates : à confirmer
  + Secondaire 1
  + Payer par l’école (aucuns frais pour les parents)
  + Objectifs : …

*Il est proposé par Geneviève Béliveau et Chantal Lanthier d’approuver les propositions de sorties scolaires tel que présenté.*

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Varia**

* Gaëlle Bergougnoux demande une mise à jour sur le projet de rénovation des cours extérieures. La direction indique que le projet en est environ à 60% des plans mais qu’il est sur pause étant donné qu’on a identifié des travaux urgents et majeurs de maçonnerie pour la façade extérieure qui donne sur la cours d’école. Ces travaux se feront durant les weekend. Une fois ces travaux complétés, des rencontres avec l’équipe d’architecte et d’ingénieur devront être prévu pour faire un suivi sur le projet de rénovation des cours d’école.
* Daniel Tremblay mentionne qu’il y a beaucoup de bruits émanant des travaux de l’école Maisonneuve (voisine de Chomedey). Cela nuit à la concentration et il y a beaucoup de plaintes des professeurs et des élèves. La direction en est conscient mais c’est difficile de pouvoir pallier à cette nuisance étant donné que les travaux s’effectuent majoritairement durant les heures de classes.

1. **Levée de la séance**

Réunion terminée à 19h30.